



HAL
open science

Emile Cartailhac et la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Sandra Péré-Noguès

► **To cite this version:**

Sandra Péré-Noguès. Emile Cartailhac et la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Études aveyronnaises, 2016, pp.357-372. hal-01986846

HAL Id: hal-01986846

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-01986846>

Submitted on 19 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ETUDES AVEYRONNAISES



Recueil des travaux de la
Société des lettres, sciences et arts
de l'Aveyron

2016

pour le métal. Cette cire micro-cristalline a été appliquée à chaud pour former un film tendu, lisse et couvrant, qui a fait l'objet d'un lustrage final.

On a procédé à la remise en place des grilles, le 29 octobre 2015. Les panneaux ont été reposés dans l'ordre suivant : d'abord le couronnement, qu'il a été nécessaire de décaler légèrement pour recentrer au mieux l'ensemble de la grille ; ensuite, le dormant de droite a été pivoté de gauche à droite, afin que les montants du panneau rentrent dans les trous initiaux de la traverse en bois. Il avait été inversé à une période inconnue, pour agrandir l'ouverture de la porte. Le dormant gauche a été repositionné comme précédemment, puis la porte qui a fait l'objet d'une discrète solution pour prévenir une nouvelle déformation. Après les calages effectués par le ferronnier et le maçon, les éléments de la grille ont été déballés de leur film de protection de transport³⁴.

Le but de cette restauration était de préserver l'existant et n'a pas adopté le parti de remplacer les quelques manques qui existent dans le réseau des motifs. Nous pouvons aujourd'hui admirer cette grille dans un état proche de celui d'origine. Souhaitons que les futures générations continuent à veiller sur ce témoignage de notre riche passé et de le préserver comme les générations précédentes ont su le faire.

Gérard REVEL,
Jean-Claude RICHARD

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes et organismes qui ont aidé et contribué à la restauration de cette grille : la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil départemental de l'Aveyron, la Commune de Sénergues, Laurent Fau, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Aveyron, l'association de Notre-Dame d'Aynès et son président Jean-Pierre Combal, ainsi que les nombreux mécènes qui ont apporté leurs dons.

Un grand merci également à ceux qui nous ont aidés pour cette étude : Louis Causse, ancien architecte des Bâtiments de France, qui a bien voulu partager avec nous sa grande connaissance de l'abbatiale de Conques, et Pierre Lançon, bibliothécaire et archiviste de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron et du Centre de documentation historique de Conques, qui nous a guidés dans la recherche documentaire et dans la relecture de cet article.

34. Typhaine Brocard-Rosa, Marie-Caroline Moreau, *Extraits du rapport final de Materia Viva*, Toulouse, 2016.

Émile Cartailhac et la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Émile Cartailhac reste aujourd'hui l'une des figures majeures du développement des sciences préhistoriques, mais aussi de l'archéologie dans le Midi toulousain. Depuis 2014, un programme collectif de recherche, soutenu par la DRAC Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et le laboratoire TRACES, vise à reconsidérer, au travers de ses archives, les étapes de son exceptionnelle carrière scientifique¹. L'accès aux archives de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron² nous a permis d'analyser les relations que le préhistorien toulousain a entretenues avec la vénérable société ruthénoise, de 1866 jusqu'à 1921, date de sa disparition soudaine. Cette étude se veut une première immersion, tant les sujets abordés dans chaque courrier sont divers et suffisamment intéressants pour faire l'objet d'analyses supplémentaires.

LA FAMILLE ET SES ATTACHES AVEYRONNAISES

Émile Cartailhac naît le 15 février 1845 à Marseille, dans une famille protestante dont les attaches sont tarnaises du côté paternel et aveyronnaises du côté maternel³. Il suit d'abord à Lyon ses études secondaires, puis arrive

1. Le PCR *Émile Cartailhac : jalons d'une carrière au service de l'archéologie* associe plusieurs partenaires, dont le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, le SICD de l'Université Toulouse 1-Capitole et l'Association Louis Begouën.
2. Il s'agit du fonds de la correspondance des membres de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron (non coté). Toutes les lettres retranscrites dans l'article proviennent de ce fonds. Nous tenons à remercier sincèrement M. Pierre Lançon, pour son accueil, et Mme Nadine Aurières pour l'aide amicale qu'elle nous a apportée.
3. Sur son grand-père Antoine-Jean Solier, voir Sylvie Mouysset, et Danielle Rives, « Bon fils, bon mari et bon père ? Antoine-Jean Solier par lui-même (1760-1836) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 34, 2011, p. 137-152, et « Le récit d'une diaspora réussie : Antoine-Jean Solier, négociant marseillais (1760-1836) », *Diasporas*, 22, 2013, p. 80-98.

en 1860 à Toulouse où il intègre le Lycée⁴. Son père, ancien inspecteur des douanes, vient alors de prendre sa retraite et souhaite se rapprocher des attaches familiales. Bachelier, le jeune Cartailhac s'inscrit à la faculté de droit et suit en parallèle des cours à la faculté des sciences, inspiré et appuyé en ce sens par le cousin de sa mère, le naturaliste Armand de Quatrefages (1810-1892), qu'il reconnaîtra et présentera comme son oncle. Reçu à l'examen du barreau en 1868, il renonce à une carrière toute tracée, au grand dam de son père. En effet, l'archéologie n'est alors pas un horizon professionnel prometteur pour ce fonctionnaire qui préférerait, pour son unique fils, une carrière plus prestigieuse. C'est du côté de sa mère que le jeune diplômé recevra tout le soutien affectif et surtout matériel qui lui permettra de se détourner du parcours balisé qu'envisageait, pour lui, l'autorité paternelle.

L'ENTRÉE DU JEUNE CARTAILHAC DANS LA « SOCIÉTÉ DE RODEZ »

Lorsqu'il prend pour la première fois contact avec la Société ruthénoise en 1866, Émile Cartailhac a un peu plus de vingt-et-un ans, et se livre déjà à l'une des passions qui guidera toute sa vie : la préhistoire⁵.

L'année précédente, cependant, M. Soulages⁶, membre de ladite société, l'avait déjà recommandé auprès d'un des membres : « Ancien élève du lycée de Toulouse, bachelier es-lettres et ès sciences, étudiant en droit, ce jeune homme se fait surtout remarquer pour son goût très prononcé pour les recherches historiques ; il travaille en commun souvent avec M. Fillol⁷ professeur de la faculté, et a déjà fait plusieurs rapports qui ne manquent pas d'un certain intérêt... Ce serait une excellente acquisition pour la Société de Rodez, et je me suis permis de lui laisser entrevoir, dans quelques années, peut-être même l'an prochain, l'espérance de devenir membre correspondant. Cet espoir l'a tellement rempli d'ardeur que durant ces vacances il va s'occuper de faire des fouilles aux environs de St Affrique et de Camarès où il a une propriété, et vous adressera très probablement un rapport dans quelques mois...⁸ »

Pour son premier contact, le jeune impétrant envoie au secrétaire de la Société deux brochures, l'une consacrée aux monuments celtiques⁹ et l'autre aux recherches « antéhistoriques » qu'il a menées dans l'arrondissement de

4. Celui-ci est devenu en 1957 le lycée Pierre de Fermat.

5. Il débute en 1865 son parcours de jeune littérateur amateur et cofonde *La voix des écoles du Midi*, revue littéraire dans laquelle il publie son premier opus intitulé *L'Homme et le singe* (1866). Cette « œuvre de jeunesse », comme le note Henri Begouën (« Éloge funèbre d'Émile Cartailhac », *Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Inscriptions de Toulouse*, 12^e série, t. 2, 1924, p. 398) révèle tout l'intérêt qu'il nourrissait déjà pour les grands débats scientifiques autour de l'ancienneté de l'homme.

6. Licencié ès lettres, il était maître-répétiteur au Lycée de Toulouse.

7. Edouard Filhol (1814-1883) : professeur de chimie à la faculté des Sciences de Toulouse et premier directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse entre 1865 et 1872.

8. Lettre de M. Soulages à M. l'abbé, 4 août 1865.

9. E. Cartailhac, « Des monuments dits celtiques, à propos du dolmen de Chamant, près Senlis (Oise), par M. l'abbé Legoux », *Moniteur de l'archéologie*, mars et avril 1866.



Émile Cartailhac (1845-1921)
(© Montesquieu-Avantès, association Louis Begouën)

Saint-Affrique, comme il le précise dans ses courriers : « [mon article] donne les résultats d'une partie des fouilles que mon ami M. Ancessy et moi avons exécutées en 1865. Il a été imprimé dans une publication spéciale, réimprimé en partie dans la *Revue archéologique*. MM. Bertrand de l'Institut, ses savants collègues de la Commission de topographie des Gaules, M. Noulet de Toulouse, etc, m'ont vivement encouragé à continuer dans l'Aveyron ces études antéhistoriques qui me séduisent du reste au plus haut point¹⁰. »

Pendant plusieurs mois, en effet, Cartailhac a collaboré avec l'abbé Victor Ancessy¹¹ (1842-1878) dans la prospection et la fouille de plusieurs monuments mégalithiques, dont il a fourni un rapport circonstancié dans une lettre que Gabriel de Mortillet a publiée dans les *Matériaux pour l'Histoire positive et philosophique de l'Homme*¹². Ces activités estivales, essentiellement centrées sur la région sud de l'Aveyron, ont été pour lui une formidable école d'apprentissage à l'archéologie de terrain.

Pour donner plus de poids à ses travaux, il est intéressant de noter qu'il n'hésite pas à convoquer l'autorité de maîtres comme Alexandre Bertrand¹³ et Jean-Baptiste Noulet¹⁴. Cela peut s'expliquer par le fait que, pour intégrer ce type d'institution, plusieurs critères étaient requis : être bachelier, pouvoir s'acquitter de la cotisation annuelle et disposer de temps pour des travaux d'érudition¹⁵. Même si les parrainages étaient nécessaires, voire obligatoires, il n'était pas non plus inutile d'évoquer les relations que le candidat avait dans le milieu scientifique. Or, à cette période, Cartailhac fréquente le milieu de l'archéologie préhistorique à travers le Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse¹⁶, avec lequel il est associé en tant qu'assistant d'Eugène Trutat¹⁷ dans l'organisation – pour la première fois en Europe – d'une « galerie des Cavernes ». Quelques mois plus tard, Cartailhac présente sa candidature officielle :

10. Lettre d'E. Cartailhac à M. Lunet, secrétaire, 30 mai [1866].

11. Dans une lettre adressée au président et datée du 6 juillet 1912, Cartailhac se rappelle de l'abbé Ancessy, « une belle intelligence disparue à 25 ans », et il poursuit : « Quand je rappelle mes souvenirs à son sujet, mon expérience m'assure, qu'il eut été une étoile dans le monde érudit. Il lisait couramment les hiéroglyphes et notre illustre Mariette l'affectionnait. »

12. E. Cartailhac, « Détails antéhistoriques sur l'arrondissement de Saint-Affrique (Aveyron). Lettre du 13 octobre 1865 », *Matériaux pour l'Histoire positive et philosophique de l'Homme*, 9, 1865, p. 144-154. Une autre synthèse sera diffusée dans la *Revue archéologique* (13, 1866, p. 67-72).

13. Alexandre Bertrand (1820-1890) : normalien, agrégé de lettres et membre de l'École française d'Athènes, il était helléniste et spécialiste de la Gaule ; il fut l'un des fondateurs et le premier conservateur du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que professeur d'archéologie à l'École du Louvre. Enfin il fut membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

14. Jean-Baptiste Noulet (1802-1890) : botaniste, géologue et paléontologue, il fut directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse à partir de 1872.

15. J.-P. Chalain, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France*, Paris, Editions du CTHS, 1995, p. 131-141.

16. Sur l'histoire du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse, voir : F. Bon, S. Dubois et M.-D. Labails (dir.), *Le Muséum de Toulouse et l'invention de la préhistoire*, Toulouse, Éd. du Muséum, 2010 ; aussi F. Duranthon et S. Mendieta, *Muséum de Toulouse. Des aventuriers pour la science*, Toulouse, Editions Privat, 2015.

17. Eugène Trutat (1840-1910) : photographe, naturaliste et géologue, il sera directeur du Muséum de Toulouse entre 1890 et 1900. Voir F. Bordes et M.-D. Labails (dir.), *Eugène Trutat. Savant et photographe*, Toulouse, Editions du Muséum de Toulouse, 2011.

« Je saisis cette occasion pour solliciter l'honneur d'être associé à vos travaux ; si je suis étranger à votre département par ma naissance, je suis aveyronnais par mes intérêts et par ma famille. Plus tard, je me fixerai auprès d'elle et en attendant je vais chaque année passer plusieurs mois dans ce pays.

J'ai étudié ses antiquités et surtout ces monuments primitifs qui touchent par plus d'un lieu à la géologie, ma science de prédilection.

Jusqu'ici, j'ai tiré de mes recherches un assez bon parti pour l'histoire locale, mais pour arriver à un résultat vraiment satisfaisant j'ai besoin de vos conseils. Je dois me placer sous les auspices de votre savante compagnie. Sa réputation, si justement acquise, m'aidera singulièrement dans mes travaux. Ce n'est pas pour flatter ma vanité, c'est pour mieux connaître notre vieux Rouergue que je vous adresse ma requête.

Je contribuerai aussi de tout mon pouvoir à l'augmentation de votre musée. Je sais combien ont de l'importance les collections régionales.

Je crains bien que mes titres à l'honneur que vous me feriez en m'attachant à vous ne soient insuffisants ; l'amour d'un pays, l'intérêt que l'on porte à son histoire et à son avenir, un goût prononcé pour quelque science, ce sont des qualités précieuses, mais vulgaires, et je ne vois, pour me distinguer du plus grand nombre, que l'activité plus grande que je mets à mes recherches¹⁸. »

Modeste, Cartailhac se montre souvent sous ce jour dans ses lettres mais, derrière l'apparence, se cache là une vraie détermination : poursuivre son étude de la préhistoire locale et s'en servir pour une approche plus globale de la période préhistorique.

Un autre obstacle subsistait : sa jeunesse pour entrer dans une société où la moyenne d'âge dépassait allègrement la trentaine. « Si la Société des lettres, sciences et arts a cependant assez d'indulgence pour m'admettre dans son sein malgré ma jeunesse » écrit-il, « je m'efforcerai d'acquitter de mon mieux ma dette de reconnaissance. Mais si quelque motif fait repousser ma demande, je me consolerais en pensant que ce titre de membre que j'avais sollicité comme encouragement, je l'obtiendrai peut-être un jour comme récompense. »

Le 13 décembre 1866, il est reçu comme « membre titulaire »¹⁹, et il en conçoit manifestement une sincère satisfaction, comme en témoigne sa lettre de remerciement. Quant à son inscription dans une des sections de la Société, il répond : « Veuillez me joindre aux Géologues. La Géologie est ma science de prédilection et sans sortir de son domaine je puis m'occuper de ces âges antéhistoriques qui ont laissé dans l'Aveyron tant de monuments, et promettent encore de si curieuses révélations²⁰. »

La différence n'est pas encore évidente entre préhistoire et géologie, les deux disciplines s'intéressant au passé le plus ancien de l'histoire de l'Homme et de la Terre. Cela montre aussi que Cartailhac a cherché à s'inscrire plutôt

18. Lettre d'E. Cartailhac à A. Boisse, président de la Société, 29 novembre 1866.

19. Le titre figure sur le quatrième feuillet de la lettre du 29 novembre 1866.

20. Lettre d'E. Cartailhac à M. Lunet, secrétaire, 31 décembre 1866.

dans la filiation des naturalistes, suivant l'exemple de ses collègues du Muséum. Il signe son courrier par la mention « Etudiant en Droit. Membre fondateur de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse », mais il oublie d'affranchir le pli !

RECONSTITUTION DE LA CORRESPONDANCE

En l'état, la correspondance de la Société des lettres de l'Aveyron comprend soixante-quatorze lettres d'Émile Cartailhac, adressées, selon les cas, au président ou au secrétaire, ce qui fait une moyenne d'une à deux lettres par année. Si cette faible fréquence peut s'expliquer par les aléas de la conservation des courriers de la Société, on observe des périodes de silence assez longues, notamment entre 1868 et 1889, à l'exception d'une lettre non datée sur laquelle nous reviendrons. En 1874, cependant, il est secrétaire-général de l'Institut des provinces, fondé par Arcisse de Caumont, et à ce titre, il s'occupe d'organiser la 40^e session du Congrès scientifique de France à Rodez²¹. Cette phase de silence est donc à relativiser, les rencontres ralentissant, de fait, les échanges épistolaires. Mais elle peut aussi s'expliquer par les activités de Cartailhac qui sont alors multiples : en 1867, il devient membre de la Société archéologique du Midi de la France²², en 1871 membre correspondant du Comité des Travaux historiques et scientifiques, puis membre de l'Association française pour l'avancement des sciences (Afas)²³ et membre de la Sous-commission d'inventaire des monuments mégalithiques et des blocs erratiques auprès du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts²⁴, pour ne citer que ces exemples. Cartailhac effectue aussi plusieurs voyages à l'étranger : l'Espagne et le Portugal en 1881, les Baléares en 1888 et la Russie en 1890. Enfin, à partir de 1883, il a commencé à délivrer un cours libre et gratuit d'« histoire naturelle de l'homme » à la faculté des Sciences de Toulouse ; puis, entre 1884 et 1888, il est aussi conseiller municipal de la ville de Toulouse. Parallèlement à ses diverses occupations, il a racheté à Gabriel de Mortillet la revue des *Matériaux pour l'Histoire positive et philosophique de l'Homme*, dont il assure la direction avec Eugène Trutat. Cette période de suractivité peut donc aisément expliquer pourquoi Cartailhac a ralenti ses échanges avec la Société aveyronnaise²⁵.

Néanmoins, il sait se rappeler à son bon souvenir, comme le révèle la lettre précédemment évoquée et que nous avons datée de 1873 : il y sollicite le

21. Ce Congrès s'est tenu à Rodez du 21 au 30 septembre 1874 et a fait l'objet d'une publication consultable sur le site de la BnF, Gallica. Au mois de juin précédent, il avait participé au 41^e Congrès archéologique de France qui avait eu lieu à Toulouse.

22. Il en sera président à partir de 1914.

23. Il a participé à la fondation de cette association en 1872, et sera le président de la XI^e section d'Anthropologie en 1880.

24. Il occupe cette charge à partir de 1879.

25. Les *Procès-verbaux de la Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron* laissent toutefois supposer que les contacts ont été permanents, mais sans doute passaient-ils par des visites effectuées durant ses longs séjours d'été en Aveyron.

soutien de la Société pour signer une pétition dont il a pris l'initiative avec la Société d'histoire naturelle de Toulouse²⁶, pétition qui vise à rétablir l'enseignement des sciences naturelles dans le secondaire et au baccalauréat²⁷. Une autre période assez longue suivra entre 1916 et 1919 mais, comme nous le verrons, c'est là le poids des ans qui semble avoir découragé Cartailhac.

De l'ensemble de ces courriers, quelques thèmes seront seulement retenus pour essayer de comprendre quelle fut la nature des liens entre Cartailhac et la Société des lettres.

CARTAILHAC ET LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Fort de son expérience à la Société archéologique du Midi de la France, Cartailhac se fixe pour objectif de donner à la société ruthénoise un peu plus de dynamisme en l'ouvrant à de nouveaux projets. Ainsi, en 1894, il propose de rendre hommage aux membres disparus qui ont fait la renommée de la Société. Le 10 février 1894, il écrit au président : « J'avais voulu des nouvelles de la tombe du curé de Pradinas. La tombe a disparu, aucun monument ne garde le souvenir de notre poète Rouergat. Je pense qu'il y a là une lacune à combler et facile à combler. Une plaque de marbre, une inscription brève voilà ce qu'il faut et trois cents francs couvriraient largement les frais. Cet acte de réparation serait digne de la Société des lettres, sciences et arts. Qu'elle fasse appel aux souscriptions et qu'elle joigne à son avis rendu public une première liste de souscription. La somme recueillie, que la Société prépare l'installation et l'inauguration du monument. Que Fabié soit convié à en rehausser l'éclat par ses beaux vers dits par lui-même. Voilà ce que je vous propose, Monsieur le Président, et si vous faites voter la société pour l'affirmative envoyez moi une liste de souscription. J'ai déjà plusieurs noms à y inscrire. Peut-être serait-il bon de faire faire des recherches générales sur l'état des tombes de nos anciens, de nos illustres et ne serait-ce pas nous honorer nous-mêmes en veillant au respect de leurs cendres !²⁸ »

Dans sa réponse, Noël Maisonabe²⁹ ne peut que transmettre le refus des membres d'accorder cet honneur posthume à Jean-Claude Peyrot (1709-1795), le poète occitan, car leur crainte est de ne pas parvenir à boucler le budget. Et il ajoute : « Nous vous sommes cependant reconnaissants de secouer quelquefois la Société et d'essayer de lui souffler un peu de vie³⁰. »

Face à tant d'inertie, Cartailhac décide de prendre l'affaire en mains³¹.

26. Il en est effectivement l'un des cofondateurs en 1866 : voir lettre d'E. Cartailhac à M. Lunet, 31 décembre 1866.

27. E. Cartailhac, « L'histoire naturelle dans l'enseignement secondaire et au baccalauréat », *La Revue scientifique de la France et de l'étranger*, 1873, p. 354.

28. Lettre d'E. Cartailhac à N. Maisonabe, 10 février 1894.

29. Noël Maisonabe (1842-1928) : docteur en droit, avocat et président de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, entre 1892 et 1919.

30. Lettre de N. Maisonabe à E. Cartailhac, 15 février 1894.

31. Lettre d'E. Cartailhac à N. Maisonabe, 19 février 1894.

Il veut constituer un Comité qui impliquerait, entre autres, l'Académie des Jeux floraux de Toulouse qui avait à plusieurs reprises couronné le poète, et il propose de faire réaliser deux plaques commémoratives, l'une de petite taille qui serait déposée à Compeyre, l'autre plus importante qui serait installée à Millau, afin d'honorer « la mémoire de notre Théocrite³² », insiste-t-il. Malgré son enthousiasme, il ne reçoit qu'une réponse laconique : « Les membres de la Société que j'ai eu l'occasion d'entretenir au sujet de votre projet d'érection d'un monument à Peyrot paraissent ne pas avoir plus d'ardeur et désirer que la Société ne prenne pas d'initiative. Bien entendu aucun ne voudrait décourager celle que vous prendriez³³. »

L'affaire en reste là, mais Cartailhac ne désarme pas pour « secouer » encore la vénérable société. L'année suivante³⁴, il s'excuse d'abord de ne pouvoir assister « depuis deux ans » aux séances, mais pour une raison tout à fait justifiée : « Je serai mort depuis longtemps lorsque le chemin de fer d'Albi à Rodez permettra de franchir rapidement la distance d'ici chez vous ! »

Dans cette même lettre, il encourage également la Société à ouvrir ses rangs à de nouveaux membres et à lancer une campagne de recrutement : « C'est le moyen employé par la Société de géographie, par l'Association pyrénéenne, la Société de photographie et il réussit à augmenter rapidement le nombre des membres. Si les membres veulent s'en donner la peine. Il me paraît inadmissible qu'on n'ait pas trouvé moyen d'obtenir, par exemple, l'adhésion de l'abbé Bessou (cela était indiqué lorsque l'on a analysé son beau livre), de l'abbé Douais (qui vient de découvrir le pouillé de Rodez) de Martel (l'explorateur du Tyndoul) et de vingt autres que je pourrais citer. Qu'a-t-il manqué ? Un simple bulletin de souscription en blanc. Comment voulez-vous prospérer si vous n'avez que cinq ou six adhésions nouvelles par an ? Donnez moi le bulletin postal et dans mes promenades je ferai aisément ce nombre de prosélytes, chaque année. Je persiste à croire que si la Société se réunissait chaque année dans une des sous-préfectures elle rapporterait dix adhésions et ferait de la bonne besogne. Le grain semé par elle germerait et murirait fort bien. Ce pourrait être le lundi de pentecôte. Voulez vous essayer ? Je me mets à votre disposition pour une conférence, le soir, avec projections photographiques sur l'Aveyron. Je prends les frais à mon compte. On pourrait commencer par Milhau, que le chemin de fer met à vos portes et où vous seriez reçus à bras ouverts. L'an prochain nous irions à Villefranche où il y a tant de monuments à voir et où le groupe toulousain vous joindrait. »

L'accueil fait à cette proposition a sans doute été frileux, à en juger par un commentaire que Cartailhac glisse au secrétaire, dans un autre courrier non daté : « Je voudrais vivement voir la Société que j'aime – je ne sais pourquoi, car elle est bien aux antipodes de mon genre – se réveiller sérieusement.

32. Théocrite est un poète grec de la seconde moitié du III^e siècle avant notre ère. Il était considéré comme le père de la poésie bucolique.

33. Lettre de N. Maisonabe à E. Cartailhac, 14 mars 1894.

34. Lettre d'E. Cartailhac à N. Maisonabe, 18 avril 1895.

Je compte beaucoup sur M. Cabrol. C'est lui que je prendrai pour avocat. Comment ! Vous nous enverrez deux délégués, au Congrès de Toulouse, ventre Saint Gris, Méfiez-vous ! C'est un bien gros effort !³⁵»

Et en post-scriptum il rajoute : « Murissez mon projet : séance de la Société chaque année quelque part. 1899 : Milhau. Dites aux collègues que Toulouse leur réserve trois soirées – des flots de champagne ! et trois excursions – des masses d'arcs de triomphe, plus un ballet moyen âge avec jeunes danseuses très modernes. On entre aux Coulisses ! Si après cela Rodez résiste !! »

Cartailhac a eu finalement gain de cause puisque, comme nous le verrons, plusieurs excursions ont été organisées avec son concours précieux.

En 1907, il lance l'idée de célébrer par une « séance générale » le 70^e anniversaire de la fondation de la Société. Il fournit même le plan de l'exposé qui devrait être fait : « Fondée en 1837, le 6 fév[r]ier la Société célébrerait sa 70^e année par un rapport sommaire et méthodique sur l'ensemble de son œuvre, elle rappellerait pieusement les noms de ses membres les plus laborieux et les plus estimables, elle insisterait sur les services rendus à la petite Patrie³⁶ avec le plus complet désintéressement. Elle en profiterait pour remercier dignement le Conseil général et les pouvoirs publics qui se sont honorés en augmentant ses ressources, enfin, ayant fondé le musée départemental, elle dirait un mot, le mot qu'il faut, en présence des projets municipaux qu'il serait imprudent, ce me semble, de paraître ignorer. Si on fait un musée pour recevoir celui de la Société c'est parce que la Société est disposée à en assumer la direction, et qu'elle lui serait laissée, sinon non. Voilà le rapport écrit par le bureau que l'assemblée générale entendra. Je vous propose de le faire suivre d'une conférence dans laquelle je résumerai tout le préhistorique aveyronnais avec projections³⁷. »

Une dernière fois, en 1915, Cartailhac se fait encore le conseiller zélé de la Société, dans une lettre adressée à l'ensemble des membres qui devront assister à la prochaine séance : « Vous avez, Messieurs et chers confrères, à poursuivre l'installation nouvelle dans le logis qu'un généreux collaborateur vous a légué³⁸. Il faut veiller sur l'ordre, la bonne présentation de nos précieuses séries archéologiques. Il faut rechercher un conservateur jeune, actif, dévoué. Je suis persuadé que l'un de vous, l'abbé Louis Bousquet, a les qualités voulues pour vous aider directement dans cette tâche délicate. Il ne me connaît pas, mais je sais le bien qu'on peut penser de lui et je fais aussi des vœux pour que ses Supérieurs voient en lui un de ces ecclésiastiques qu'il importe de favoriser d'une situation qui permette de travailler, de servir les progrès de l'archéologie et de l'histoire. C'est une tradition dans le Clergé du Rouergue au profit d'abord de notre Société³⁹. »

35. Lettre d'E. Cartailhac au secrétaire de la Société, sans date.

36. Cette référence n'est pas sans évoquer le philosophe et homme politique romain Cicéron.

37. Lettre d'E. Cartailhac à N. Maisonabe, 10 février [1907]. La Société fut, en réalité, fondée en 1836.

38. Il s'agit du legs du chanoine Joseph-Augustin Rouvier (1833-1911).

39. Lettre d'E. Cartailhac à N. Maisonabe, 28 décembre 1915.

Il est intéressant de noter que, comme l'indique Cartailhac, le rôle des hommes d'Église dans la vie de la Société n'était pas négligeable, à tel point qu'en 1905, alors qu'entraîne en application la loi de séparation entre les biens de l'Église et ceux de l'État, le protestant Cartailhac avait alors prévenu le bureau de « manière confidentielle » : « Je pense que le Préfet (le vôtre comme tous) va être chargé par le Ministre de nommer la Commission d'inventaire des objets d'art des églises. Il devra y comprendre l'archiviste, l'archiviste des Monuments historiques et les délégués des sociétés savantes archéologiques. Il ne sera peut-être pas disposé à y mettre des prêtres et cependant comment faire cela ? Combien d'archéologues sérieux avons-nous en Aveyron en dehors du Clergé ? À Toulouse cela marchera très bien, mais autour de nous, j'en doute. Causez en afin de ne pas être pris trop au dépourvu et d'être prêt à agir dans l'intérêt général. Mais pas un mot à la Presse, s'il vous plaît⁴⁰. »

Cartailhac a aussi eu à cœur de donner une plus grande visibilité à la Société ruthénoise. À plusieurs occasions, il sollicite le président pour que la Société soit présente ou soutienne, selon les cas, des rencontres internationales. En 1909, il l'incite à participer à la fête célébrant le cinquantenaire de la Société d'Anthropologie de Paris, avec laquelle elle était en contact : « Le Midi a intérêt à figurer sur la liste des participants. Une adresse, une lettre, une dépêche suffit. Ci-joint la lettre de la Société archéologique du Midi⁴¹. Voyez si vous ne jugeriez pas utile de manifester de la même manière vos sentiments confraternels. Il faudrait faire l'expédition de façon à être à temps pour la séance du mercredi matin. Il y aura une trentaine de délégués des Sociétés des diverses régions du monde. Que notre Province soit représentée au moins par quelques lettres ; tel est mon vœu et j'espère que vous le réaliserez⁴². »

Le 29 mai 1912, Cartailhac « souhaite vivement » que la Société souscrive au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui doit se tenir à Genève⁴³. Il réitère son souhait le 6 juillet : « Il y a intérêt national à souscrire au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique qui a longtemps été dirigé par des influences françaises (depuis Paris 1867) et va se réunir à Genève. Si 25 francs n'effraient pas votre trésorier vous ferez bien de les accorder. Les publications évidemment seront belles et précieuses. Hermet doit s'y rendre. Délégué-le !⁴⁴ »

Une nouvelle fois, la renommée de la Société allait passer par un homme d'Église, l'abbé Hermet⁴⁵. En définitive, l'influence de Cartailhac dans la vie de la Société semble avoir été modeste au regard des idées ou des initiatives qu'il a défendues. Plusieurs facteurs ont sans doute joué un rôle important, le

40. Lettre d'E. Cartailhac au secrétaire, 29 avril [1905].

41. Elle figure avec la lettre.

42. Lettre d'E. Cartailhac à N. Maisonabe, sans date [1909].

43. Lettre d'E. Cartailhac à N. Maisonabe, 29 mai [1912].

44. Lettre d'E. Cartailhac à N. Maisonabe, 6 juillet 1912.

45. Frédéric Hermet (1856-1939) fut l'inventeur des « statues-menhirs », découverte qui fut l'objet d'une polémique avec Émile Cartailhac, et surtout le fouilleur du site de La Graufesenque.

premier étant celui de l'éloignement et, par conséquent, des absences répétées de Cartailhac aux séances. Reste toutefois un domaine dans lequel il a pu apporter tout son savoir-faire : celui des excursions et des conférences.

LES EXCURSIONS

Si 1891 est l'année où les échanges épistolaires entre Cartailhac et la Société semblent les plus fréquents, cela s'explique par le projet que ce dernier veut faire aboutir : donner une occasion de rencontre entre la Société archéologique du Midi de la France et la Société aveyronnaise. Le 3 mars 1891, il écrit au secrétaire : « Mon but est de mettre en évidence notre Société des lettres, sciences et arts. Il ne lui est pas permis de rester cachée comme une violette. Pour pouvoir remplir son rôle, atteindre son but excellent, elle doit faire un peu parler d'elle. Elle devrait, ce me semble, organiser tous les ans une excursion comme l'on fait à Montauban, à Béziers, comme nous faisons à Toulouse. Elle inviterait tous ses membres et leurs invités personnels qui deviendraient certainement des associés. Elle convierait aussi les sociétés savantes du voisinage à se faire représenter dans le groupe des excursionnistes. Et si l'excursion est bien combinée le succès est certain. Il ne faut pas songer à découvrir quoi que ce soit, on ne fera pas de la science sérieuse et sévère. Mais on visitera des régions peu connues, on examinera chemin faisant quelques monuments, peut-être sera-t-on reçu dans quelque usine ou dans quelque château ? On écouterait partout les observations instructives, on reviendra en faisant des projets de nouvelles excursions et l'union entre les membres de la société et entre la société et les populations sera cimentée⁴⁶. »

Quatre jours plus tard, il lui explique comment s'organisent les excursions pour la Société toulousaine : « Nos excursions d'une journée sont suivies par une quarantaine de personnes car chacun amène ses invités. Grâce aux réductions consenties par le chemin de fer, au déjeuner que chacun emporte de la maison la dépense oscille entre 10 et 15 francs. Nous allons ainsi dans un rayon de 2 heures de voie ferrée environ. Dès qu'il faut passer deux jours il faut songer aux personnes que les affaires occupent la semaine et il faut comprendre un dimanche dans les deux jours. En outre nous ne partons pas le dimanche parce que le voyage dure une bonne partie de la matinée sinon toute et que l'on ne pourrait entendre la messe. Nous partons le samedi matin et organisons le programme des dimanches de façon à satisfaire ceux de nos collègues qui tiennent absolument à remplir leurs devoirs religieux. À la Société d'histoire naturelle on passerait outre mais à la Société archéologique cela est impossible. Nous nous arrangeons pour abréger le plus possible la durée de l'absence afin de diminuer les frais. Il ne faut pas proposer une dépense de plus de 40 francs si l'on veut que le chiffre des excursionnistes soit de dix au moins : chiffre nécessaire pour jouir d'une réduction de 50 % sur la voie ferrée⁴⁷. »

46. Lettre d'E. Cartailhac au secrétaire, 3 mars 1891.

47. Lettre d'E. Cartailhac au secrétaire, 7 mars 1891.

Après avoir eu l'accord de ses collègues toulousains, Cartailhac adresse une demande plus officielle au secrétaire général de la Société de Rodez : « Je viens vous prier de vouloir bien faire part de ce projet à la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron et de lui demander si elle ne jugerait pas utile et agréable de faire coïncider sur un point au moins une excursion à elle avec la nôtre. Nous fraterniserions quelque part devant un beau paysage ou un monument. Nous déjeunerions ensemble à Conques par exemple et quelques toast seraient les bienvenus⁴⁸. »

Le 30 mars, l'excursion est définitivement acceptée des deux côtés et Cartailhac, satisfait, écrit : « C'est le six et sept juin que notre société archéologique fera son excursion à Bournazel et à Conques. Vous avez raison, notre premier programme était trop chargé. Nous renonçons à passer par voie de terre et nous arriverons à Cransac par voie ferrée à midi. Après un déjeuner sommaire, nous irons à Bournazel. Le lendemain, nous gagnerons Conques par une route encore mal déterminée. Je viendrai un de ces jours vous rendre visite à Rodez et alors nous préciserons nos accords pour que la rencontre des Ruthenois et des Tectosages soit aussi agréable que possible⁴⁹. »

L'excursion a bien eu lieu les 7 et 8 juin 1891, et elle a même été présentée par M. Lahondès, dans une des séances de la Société archéologique du Midi de la France⁵⁰.

D'autres excursions ont suivi à Villefranche-de-Rouergue en 1903, où Cartailhac a proposé une conférence sur l'Aveyron avec des projections photographiques, ou encore à Millau en 1905, alors que vient d'être mise au jour une mosaïque romaine⁵¹.

En 1911, Cartailhac propose une nouvelle excursion à Espalion, afin de rendre hommage à l'un des membres de la Société, le doyen Henri Affre⁵². La date est fixée au 5 octobre, comme l'en informe le secrétaire. Cartailhac accepte mais répond : « Il faut un lièvre pour faire un civet, il faut des clichés pour faire une conférence à projections. Or j'ai une collection de clichés sur l'Aveyron, mais ce sont eux qui m'ont servi à Milhau, à Villefranche, à Toulouse, à Bordeaux. Ils commencent à être archiconnus, et j'aurais voulu de nouvelles séries. [...] Me voilà bien embarrassé. Pour conclure, je changerai totalement le sujet et au lieu de décrire les sites et monuments du Rouergue je vous parlerai de ses premiers habitants. La conférence sera forcément moins élémentaire, moins accessible aux intelligences primaires qui domineront dans l'auditoire d'Espalion comme elles dominaient à Milhau et ailleurs. J'essaierai de les intéresser suffisamment. Vous pouvez donc compter sur moi pour traiter "La terre du Rouergue et ses premiers habitants"⁵³. »

48. Lettre d'E. Cartailhac au secrétaire, 11 mars [1891].

49. Lettre d'E. Cartailhac au secrétaire, 30 mars 1891.

50. M. Lahondès, Séance du 9 juin 1891, *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 1891, p. 93-97.

51. Lettre du secrétaire à E. Cartailhac, 12 novembre 1904.

52. Henri Affre (1816-1907), archiviste du département de l'Aveyron et membre de la Société.

53. Lettre d'E. Cartailhac au secrétaire, 22 août [1911].

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE

Toulouse, le 2 mai 1891

DU
MIDI DE LA FRANCE

Monsieur et cher collègue,
au moment où je me disposais à partir pour Rodez je me vois obligé d'aller à Paris. Je ne reviendrai à Toulouse que pour le passage du président et ensuite je serai libre pour vous aller voir. Vous trouverez ci-joint une note pareille à celle que j'ai fait mettre dans tous nos journaux déjà ou parle beaucoup de cette excursion dans l'Aveyron et un groupe nombreux, plus nombreux que je ne le pensais se dispose à y prendre part.

Vous les agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués

Émile Cartailhac.

des dévouements de M. Pallu-Hennart
tant splendides !

Lettre d'Émile Cartailhac au secrétaire de la Société des lettres de l'Aveyron, relative à l'excursion en Aveyron, des membres de la Société archéologique du Midi de la France (2 mai 1891)
(Coll. S.L.S.A.A.)

Plus loin, il avoue cependant : « Pour la première fois de ma vie je me sens un peu fatigué. La vieillesse aurait bien le droit d'entrer car j'ai 66 ans. Je veux espérer qu'elle me donne seulement grâce à la vague de chaleur, un petit avis. En tout cas, je vais repartir d'ici dans les premiers jours de septembre, nous verrons bien si je dois abdiquer au moment où les circonstances me favorisent le plus. "A tous les coups du sort le sage est préparé !" Je serais d'ailleurs ingrat de me plaindre car n'ayant jamais demandé la lune j'ai toujours fait ce que je voulais et très agréablement. »

LES PROJETS DE PUBLICATIONS

Dès son intégration dans la Société, Cartailhac a manifesté le souhait de publier un volume de Matériaux sur l'histoire du peuple des Dolmens. Pour ce projet, il sollicite le « puissant secours » de la Société afin d'« obtenir des chercheurs et des savants de l'Aveyron des notes étendues et consciencieuses⁵⁴ ». Le projet n'aboutit pas en tant que tel, mais on peut estimer que nombre des informations qu'il a pu recueillir, auprès des collègues ruthénois, l'ont aidé à présenter en 1867, à la seconde session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique de Paris, une communication sur « la distribution des dolmens dans le département de l'Aveyron⁵⁵ ».

En 1890, Cartailhac fait part de son intention de publier une description illustrée de l'Aveyron, pour laquelle il aurait déjà fait graver des planches. Il présente de façon plus précise son projet l'année suivante :

« Est-il utile de dire que je n'ai pas du tout la prétention de parler moi-même de tout et *pluribus altis* ??? ! J'ai déjà une partie de mes collaborateurs. Ainsi mon ami Bertillon⁵⁶, du bureau anthropométrique de Paris, me donnera presque fait le chapitre Démographie. Bergeron celui sur la géologie⁵⁷, dans lequel, comme dans sa thèse, il rendra hommage à vos beaux travaux. Trutat, directeur du musée de Toulouse, qui connaît à merveille notre pays me donnera l'article zoologie, etc. Je citerai le plus souvent possible nos auteurs aveyronnais en leur empruntant des pages. Mon rôle sera de mettre de l'harmonie entre les chapitres qu'on me fournira, d'équilibrer leurs longueurs, d'en choisir les illustrations. J'ai pris comme éditeur Privat, l'éditeur de l'histoire du Languedoc, c'est tout dire. C'est lui qui s'occupera de réduire au minimum la perte financière. J'essaierai d'ailleurs d'intéresser à l'entreprise le Ministre de l'Intérieur (1). J'ai été son élève à la faculté de droit. Je suis resté son ami ; mais ne lui ayant jamais

54. Lettre d'E. Cartailhac au président A. Boisse, 30 mai [1866].

55. E. Cartailhac, « Distribution des Dolmens dans le département de l'Aveyron », dans *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, 2^e session, Paris, 1867*, Paris, Charles Reinwald, 1868, p. 185-192.

56. Il s'agit probablement de Jacques Bertillon (1851-1922), statisticien et démographe ; il était le frère aîné du criminologue Alphonse Bertillon.

57. Jules Bergeron (1853-1919) : docteur ès sciences, ingénieur des Arts et Manufactures, il sera professeur de géologie à l'École Centrale.

rien demandé, je réussirai peut-être, puisque c'est définitivement l'Aveyron qu'il adopte pour s'y reposer des affaires publiques⁵⁸.

(1) Inutile de dire que mon livre sera absolument étranger à la politique. Il sera scientifique comme tous mes ouvrages et ne blessera personne⁵⁹. »

Bien que le projet puisse paraître avancé, il sera différé faute de temps. En 1893, en effet, il écrit : « Je ne perds pas de vue mon ouvrage sur l'Aveyron. Mais le Ministère m'a confié la direction du Dictionnaire archéologique de la Gaule⁶⁰, arrêté depuis 12 ans à la lettre L. La Commission de rédaction a été supprimée et je suis seul chargé de la grosse besogne. Puisse t'elle ne pas être au dessus de mes forces. Ce travail prime les autres. Il est probable qu'avant de publier ma description générale je donnerai un résumé d'un prix plus abordable, bon accueil lui sera réservé. Inutile d'en parler encore au public qui croit trop volontiers qu'un érudit pond ses livres comme un journaliste son n^o61. »

Un autre projet de publication occupe également une place relativement importante dans la correspondance : une « enquête sur l'art, la littérature et les traditions populaires » qu'il lance avec le secrétaire de la Société, M. Masson, vers 1898⁶². Des formulaires sont envoyés, mais les retours semblent en majorité être restés inexploités, comme s'en plaint Cartailhac en 1909 : « La Société Ramond et ses voisins de Tarbes et de Pau se sont décidés à provoquer des recherches sur le Folklore des Hautes et Basses Pyrénées, exactement comme vous avez fait pour le Rouergue. Que deviennent les documents réunis et que devient le projet de les mettre en ordre pour pouvoir faire une honorable publication ? Je rappelle que je tiens à votre disposition divers volumes qui pourraient être imités par vous car ils ont été remarqués et loués. Si on avait pris la peine de faire un inventaire (méthodique) sommaire et précis des documents envoyés à la Société – et de lancer de nouveaux appels pour essayer de faire combler d'évidentes lacunes on aurait profité du temps écoulé pour perfectionner l'œuvre. Il semble que l'on se soit quelque peu endormi après une première victoire. Notez bien que les Rouergats en mesure de vous fournir des renseignements complémentaires disparaissent de plus en plus. Le Clergé lui-même sur lequel on pouvait compter naguère n'a plus de loisirs !⁶³ »

Cartailhac revient à la charge en 1911, mais sans succès. Le projet d'enquête sur le folklore en Rouergue en reste là, malgré la bonne volonté de l'auteur de *L'âge de la pierre dans les souvenirs et les superstitions populaires*⁶⁴.

58. Il s'agit d'Ernest Constans (1833-1913) : il était aussi sénateur de la Haute-Garonne.

59. Lettre d'E. Cartailhac au président A. Boisse, 23 mars [1891].

60. Voir S. Reinach, « La Commission de topographie et le Dictionnaire archéologique de la Gaule », *Revue archéologique*, 1915, t. 2, p. 209-227. Cartailhac a, en réalité, été sollicité dès 1892 par Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique.

61. Lettre d'E. Cartailhac au président N. Maisonabe, 29 novembre 1893.

62. Lettre d'E. Cartailhac au secrétaire M. Masson, 25 décembre 1898.

63. Lettre d'E. Cartailhac au président N. Maisonabe, 26 décembre 1909.

64. Sur ce sujet, J. Delmas, « Les enquêtes de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron », *Arrêt sur Archives. Carcassonne 6 octobre 2006* (article à lire sur : <http://www.garae.fr/spip.php?article224>)

CONCLUSION

Dans la dernière lettre qu'il adresse, le 8 avril 1920, à la Société pour en donner lecture en séance, Cartailhac écrit :

«L'un des plus vieux amis de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, je me réjouis de votre bonne fortune. Vous aurez le général de Castelnau⁶⁵ avec vous et chez vous et pour vous. Vous l'entourerez, vous l'entendrez, vous l'acclamerez. J'ai connu à Toulouse et à Saint-Affrique cette joie de voir la foule manifester au grand Français, né en Rouergue, sa reconnaissance et son affection.

Vous avez été bien bons de songer à moi et de m'envoyer une carte d'invitation. Par la pensée seulement je serai avec vous de tout mon cœur.

D'impérieuses obligations me retiendront ici.

Veillez agréer l'assurance, Messieurs, de mes meilleurs et bien dévoués souvenirs

Émile Cartailhac⁶⁶. »

Au fil des années, les lettres sont devenues des textes plus solennels, lus en séance par le président de la Société, Noël Maisonabe, donnant ainsi à entendre la voix lointaine et chaleureuse de son «doyen». Même s'il n'est pas parvenu à «secouer» la Société, Émile Cartailhac a toujours gardé un œil bienveillant et protecteur à son égard, ce qui témoigne aussi d'un profond attachement à sa «petite Patrie», ce pays rouergat que son cœur avait depuis longtemps choisi et d'où, chaque été, partaient d'innombrables lettres.

Sandra PÉRE-NOGUÈS
Université Toulouse II Jean Jaurès
TRACES UMR 5608)

65. Natif de Saint-Affrique, Edouard de Castelnau (1851-1944) fut le chef d'état-major du général Joffre pendant la première guerre mondiale.

66. Lettre d'E. Cartailhac au président N. Maisonabe, 8 avril 1920.

Les herbiers de l'Université de Montpellier, de Richer de Belleval à ReColNat

Malgré le fait qu'il en existe des milliers de par le monde, les collections d'herbiers sont peu connues du grand public car elles sont difficilement visitables. Pourtant, les spécimens qu'elles renferment constituent un immense réservoir de connaissance de la flore du monde entier, représentant plus de trois cents ans de collectes et d'histoire. Cet outil scientifique mais aussi patrimonial est, depuis plus de douze ans, en cours de numérisation afin de permettre sa mise à disposition à la fois pour les chercheurs, mais aussi pour les bureaux d'étude ou les amateurs. Le propos de cette communication est de traverser les âges des collections, depuis les premiers *vade-mecum* des médecins de la Renaissance jusqu'aux grands projets de numérisation actuels.

QU'EST-CE QU'UN HERBIER ?

Quatre niveaux d'échelle définissent ce mot, utilisé indifféremment. Le premier est constitué par un échantillon de plante séchée, associé à des informations, et, en général, l'ensemble est fixé sur une planche de papier ; on le nomme aussi «spécimen». Le deuxième, dénommé «collection», est représenté par l'ensemble des spécimens rassemblés par un botaniste ; ces collections sont souvent réunies en paquets, liasses ou classeurs. Plusieurs collections provenant de différents botanistes et donc de régions et d'époques différentes, qui ont été rassemblées et classées, représentent le troisième niveau. Enfin, le bâtiment qui les renferme constitue le quatrième niveau qui définit le mot herbier (fig. 1).

L'herbier de l'Université de Montpellier est situé dans un bâtiment de six étages. Environ trois millions de spécimens (mais ce chiffre n'est ni certain, ni définitif) sont déposés sur 5,5 km de rayonnage.